



Dimitri Des Cognets

Rédacteur en chef de Major-Prépa

Passage des épreuves du samedi le dimanche pour les candidats de confession juive : explications

Les épreuves écrites de la BCE se sont achevées ce mardi 7 juillet pour l'ensemble des candidats français et étrangers, clôturant ainsi une session 2020 tout à fait exceptionnelle, retardée pour les écrits et amputée de ses oraux.

L'heure du repos oisif pour Major-Prépa, après **deux semaines de collecte et de décortilage des différents sujets**, n'est pour autant pas (encore) d'actualité : de nombreux étudiants nous ont sollicités afin de nous faire part de leur interrogations quant à une rumeur persistante. Il aurait en effet été permis aux étudiants de confession juive de composer dimanche plutôt que samedi (jour de shabbat) les épreuves de maths EDHEC et de contraction, tout en conservant les mêmes sujets.

Étant donné le nombre conséquent d'étudiants nous rapportant la même information, nous avons jugé bon de solliciter la direction du concours BCE afin d'obtenir quelques éclaircissements. Il apparaît que ces affirmations sont effectivement véridiques ; voici donc ce qui s'est passé le week-end dernier.

Le contexte

Il y a quelques mois, la grave crise sanitaire que la France et le reste du monde traversent actuellement a obligé les responsables des concours post-prépas menant aux écoles de commerce, d'ingénieurs et aux ENS de chambouler le calendrier de passage des épreuves.

Sous la houlette du Comité de pilotage stratégique mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la plupart des concours n'ont eu d'autres choix que de reprogrammer des épreuves le samedi. Ce fut le cas des concours Centrale-Supélec et CCINP pour les écoles d'ingénieurs, ainsi que pour les concours Ecrimage et

BCE. Si **Ecritome s'est dans un second temps ravisée** en avançant d'un jour l'ensemble des épreuves, la BCE a bel et bien maintenu plusieurs épreuves le samedi 4 juillet : mathématiques, philosophie, sciences sociales, contraction et dissertation littéraire selon les filières.

Ce qu'il s'est passé le week-end du 4-5 juillet

C'est ainsi que 35 candidats de la BCE de confession juive ont été « mis en loge » dans un centre parisien, du vendredi soir jusqu'à la fin de leurs épreuves dimanche soir, sans aucun moyen de communication avec l'extérieur. Ces étudiants ont par ailleurs signé un engagement à respecter toutes les consignes, et ont été surveillés pendant toute cette période par les membres de l'association AJECLAP (Association des élèves et anciens élèves juifs des grandes écoles et des classes préparatoires). Le dimanche, un collaborateur de la DAC (Directeur des Admissions et Concours) est venu remettre les sujets aux candidats.

À noter qu'un dispositif semblable a été mis en place pour les candidats des concours des écoles d'ingénieurs.

Un dispositif similaire pour les candidats ultra-marins

Il faut dans un premier temps rappeler que chaque année, les candidats qui passent les concours dans les centres d'examen martiniquais et guadeloupéens sont confrontés aux mêmes contraintes : ils composent l'ensemble des épreuves en décalé par rapport à la métropole afin de ne pas devoir se lever en pleine nuit, et subissent une « mise en loge » stricte leur interdisant de communiquer avec l'extérieur.

Il est à noter que la non-publicité du dispositif a pénalisé des étudiants de confession juive non-membres des associations concernées. Nous avons reçu quelques témoignages d'étudiants provinciaux absents à ces épreuves, car non-prévenus de ce dispositif, qui dénoncent fort logiquement un manque d'égalité, dans la mesure où cette possibilité n'a été communiquée qu'en toute discrétion, auprès d'un cercle d'initiés.

Néanmoins, c'est – à notre connaissance – la première fois que des candidats composent ultérieurement plusieurs épreuves pour des motifs religieux, dans un contexte certes très particulier. Pour autant, cela incitera-t-il les candidats de confession musulmane à demander un aménagement du calendrier des prochains concours, dont les dates se superposent à celle du Ramadan ? L'avenir nous le dira.